

Procès verbal

Séance du 18 Mai 2026

L' an 2026 et le 18 Mai à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,mairie sous la présidence de FOURCAULT Philippe Maire

Présents : M. FOURCAULT Philippe, Maire, Mmes : DARRONDEAU Florence, FIEMS Anne-Laure, JIPPON Estelle, LEFEUVRE Evelyne, LENOBLE Audrey, POLISSET Maria, RICHARD Martine, RONCIN-BALMADIER Elodie, THOMAS Marie Jose, MM : ALBA Grégory, BOILEAU Cyril, COLIN Philippe, DÉTRÉ Jérémy, ELDIN Olivier, ESNAULT Sylvain, LEDOUX Frédéric, LEPECQ Clément, VAILLANT Loïc.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 19

Date de la convocation : 11/05/2026

Date d'affichage : 11/05/2026

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous-préfecture le : 19/05/2026

et publication ou notification du : 19/05/2026

A été nommé(e) secrétaire : Mme THOMAS Marie José

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

AVIS SUR LA MISE A JOUR n°2 DU DOCUMENT CADRE POUR LE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL EN ESPACES AGRICOLES ET NATURELS - D2026039

AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PAR LA SAS ELICIO FRANCE SUR LE PROJET DE PARC EOLIEN DES ORMEAUX SUR LA COMMUNE DE SCEAUX DU GATINAIS - D2026040

CULTURE - PROPOSITION D'UN DEVIS-AVENANT POUR LE SPECTACLE THÉÂTRALE " LE BANQUET " LE 17 OCTOBRE 2026 - D2026041

FINANCES - MOUVEMENT DU COMPTE 1641 AU COMPTE 1068 - D2026042

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES TRAVAUX, DE LA VOIRIE ET DU CIMETIERE, ET DE L'URBANISME - D2026043

AVIS SUR LA MISE A JOUR n°2 DU DOCUMENT CADRE POUR LE PHOTOVOLTAIQUE AU SOL EN ESPACES AGRICOLES ET NATURELS réf : D2026039

Le document-cadre départemental pour le développement des installations photovoltaïques au sol en espaces agricoles, naturels et forestiers a été approuvé par arrêté préfectoral du 15 juin 2025 et a fait l'objet d'une première mise à jour le 5 mars 2026.

Ce document explicite la méthode de classification de parcelles en tant que terres « incultes » ou non exploitées depuis une durée minimale de 10 ans, ainsi qu'en tant que surfaces relevant de l'une des 14 catégories fixées à l'article R.111-58 du code de l'urbanisme (riche industrielle, site pollué, ancienne carrière,

etc.). Son annexe cartographique identifie les parcelles ainsi concernées pour le Loiret. Conformément à la réglementation, en dehors de ces parcelles inscrites au document-cadre, tout projet d'installation photovoltaïque au sol doit être un projet agrivoltaïque, permettant donc durablement le maintien ou le développement d'une activité agricole.

L'annexe cartographique est mise à jour régulièrement, sur proposition de la chambre d'agriculture, pour permettre d'intégrer de nouvelles parcelles dès lors qu'elles répondent aux critères précisés dans la réglementation et explicités dans le document-cadre.

Après avoir présenté aux élus le projet du document "cadre" établi par la chambre d'agriculture du Loiret concernant la commune de Fontenay-sur-Loing, Monsieur Philippe FOURCAULT demande au conseil municipal d'émettre un avis sur ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- émet un avis favorable

AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PAR LA SAS ELICIO FRANCE SUR LE PROJET DE PARC EOLIEN DES ORMEAUX SUR LA COMMUNE DE SCEAUX DU GATINAIS réf : D2026040

Monsieur le Maire Philippe FOURCAULT expose :

Que la société **SAS ELICIO FRANCE** a déposé une demande d'autorisation environnementale en vue de l'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Sceaux-du-Gâtinais.

Ce dossier fera l'objet d'une consultation du public par voie électronique, portant sur la demande d'autorisation environnementale, d'une durée de 3 mois qui se déroule du mercredi 22 avril 2026 au mercredi 22 juillet 2026.

En soutien à la commune de Sceaux-du-Gâtinais, il convient au Conseil municipal d'émettre un avis à ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'émettre un avis défavorable** à la demande d'autorisation environnementale en vue de la création d'un parc éolien des Ormeaux sur la commune de Sceaux-du-Gâtinais
- **Charge** le Maire ou les Adjointes de toutes formalités.

CULTURE - PROPOSITION D'UN DEVIS-AVENANT POUR LE SPECTACLE THÉÂTRAL " LE BANQUET " LE 17 OCTOBRE 2026 réf : D2026041

Le 17 octobre 2026 se tiendra une pièce de théâtre musical « Banquet ! » interprété par le Collectif Les Survenu.es. Une délibération (D2026038) a approuvé le devis de cette prestation qui s'élève à 4 300.00 € TTC. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal un second devis à cette prestation qui s'élève à 100 €, concernant un forfait déplacement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- accepte et autorise la signature du devis des Survenu.es pour un montant de 100.00 € TTC.
- charge Monsieur le Maire ou les adjoints de toutes formalités relatives à cette animation

FINANCES - MOUVEMENT DU COMPTE 1641 AU COMPTE 1068 réf : D2026042

Monsieur le Maire explique qu'il demeure une somme de 11456.04 € au compte 1641 depuis les années 2005. Les recherches au sein de la commune et du SGC se révèlent infructueuses et ce reliquat ne concerne aucun emprunt en cours

Par conséquent, afin de résoudre cette anomalie, la comptable du SGC propose l'écriture suivante :

Un Débit au compte 1641 - Crédit au compte de réserves 1068 pour 11 456.04 €.

Dès lors que le compte 1068 est mouvementé, une délibération est obligatoire et la régularisation sera effectuée par opération d'ordre non budgétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve le débit au compte 1641 et le crédit au compte de réserves 1068 pour 11 456.04 €

MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES TRAVAUX, DE LA VOIRIE ET DU CIMETIERE, ET DE L'URBANISME réf : D2026043

La délibération n°D2026028 du 30/03/2026 porte sur la création des commissions communales et désignation des chargés de commissions

Monsieur le Maire expose la volonté d'un ajout d'une personne à la Commission des travaux, de la voirie et du cimetière, et de l'urbanisme.

Ainsi Monsieur Cyril BOILEAU souhaite intégrer la commission ci-dessus mentionnée.

Après en avoir délibéré, Le conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'intégration de Monsieur Cyril BOILEAU à la commission des travaux, de la voirie et du cimetière, et de l'urbanisme.
- Modifie comme suit les membres de cette commission

Commission des travaux, de la voirie et du cimetière, et de l'urbanisme

Monsieur Jérémy DÉTRÉ en charge de la commission

Madame Evelyne LEFEUVRE, Madame Anne-Laure FIEMS, Monsieur Olivier ELDIN, Monsieur Loïc VAILLANT, Monsieur Clément LEPECQ, Monsieur Grégory ALBA, Monsieur Philippe COLIN, Monsieur Cyril BOILEAU.

Affaires diverses

Néant

Informations diverses

- En application de l'arrêté préfectoral du 17/04/2026, le montant de 58510,91 € est attribué au bénéfice de la commune au titre du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée pour les dépenses au cours de l'exercice 2024.
- La date de la soirée cabaret est modifiée et est désormais fixée le 14 novembre 2026
- Lecture d'un courrier d'une administrée concernant un incident survenu avenue de la Libération le 13 avril 2026
- Le Lions Club Montargis Gâtinais a validé un don de 1500 € pour la participation à la restauration du tableau "Saint Jérôme pénitent dans le désert".

Questions diverses

Néant

Monsieur Philippe FOURCAULT propose un tour de table aux élus :

De Sylvain ESNAULT

- Rappel un avis de consultation du public concernant une demande d'autorisation environnementale de la société Vaillog en vue du stockage d'aérosols et produits dangereux dépassant le seuil Seveso seuil Haut. une réunion publique est programmée le 1er juin 2026 de 19h à 21h.

De Cyril BOILEAU

- Rencontre avec la Directrice de l'école de Fontenay, afin de lui présenter les projets
- Rencontre avec la Présidente du Comité des Fêtes
- Participation à la commission jeunesse avec une présentation globale des structures.

De Jérémy DÉTRÉ

- Participation à la commission travaux, présentation des futurs projets

De Martine RICHARD

- Rien à signaler

De Florence DARRONDEAU

- Rien à signaler

De Maria POLISSET

- Rien à signaler

De Philippe COLIN

- Organisation de deux journées avec les enfants de l'école autour de l'étang, le 9 et 11 juin de 14h à 16h.

De Loïc VAILLANT

- Rien à signaler

De Estelle JIPPON

- Rien à signaler

De Anne-Laure FIEMS

- Beaucoup de retour concernant la soirée Musique en Fête et sa paëlla.

De Olivier ELDIN

- Prévoir une date pour aller déjeuner à la cantine de Fontenay-sur-Loing.

De Grégory ALBA

- Rien à signaler

De Frédéric LEDOUX

- Rien à signaler

De Elodie RONCIN-BALMADIER

- Participation à la commission du SITS

De Audrey LENOBLE

- Rien à signaler

De Clément LEPECQ

- Rien à signaler

De Marie-José THOMAS

- Mise à jour de la liste de distribution des bulletins

De Evelyne LEFEUVRE

- Participation à un bornage chemin des acacias

De Philippe FOURCAULT

- Lecture des membres des commissions de la CC4V

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Maire remercie les Conseillers présents de leur attention et annonce que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu, le 22 juin 2026, à 20 heures 00 minutes, sauf urgence ou empêchement de dernière minute.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

En mairie, le 19/05/2026

Le Maire

Philippe FOURCAULT



La secrétaire de séance

Mme Marie José THOMAS

